



# VITE LU- VITE SU

NUMERO

1 mars 2010

## SOMMAIRE

### MANIFESTATION DU 24

### PREPARATION DU 23 MARS : GAGNER L'IMPLICATION

### LES ATELIERS PROTEGES FOUENANTAIS : OBTENTION D'UNE PRIME DE VACANCES EQUIVALENTE A UN 13ème MOIS

### AFOBAT: LA LUTTE POUR REINTEGRER NOTRE CAMARADE SYNDIQUE NICOLAS CONTINUE

### DOUX : VICTOIRE FINALE DE LA CGT APRES L'EPILOGUE PROCEDURIER

### SYNDICAT CGT STER GOZ : DEBRAYAGE

### UN PRINPTEMS DE LUTTES A LA POSTE

### AGENDA DE QUINZAINE



## LES RETRAITES DANS LA RUE POUR EXIGER UNE AUGMENTATION DES PENSIONS

Le 24 février, 800 manifestants se sont rassemblés et ont manifesté à MORLAIX, BREST, QUIMPER, QUIMPERLE à l'appel des 5 organisations retraités CGT, CFDT, CGC, FGR-FP, FSU pour exiger une augmentation significative des pensions pour toutes et tous. En effet, les pensions sont loin de satisfaire les besoins des retraités, ceux-ci sont décidés à poursuivre l'action et à prendre toute leur place dans la journée interprofessionnelle du 23 mars 2010.

## PRÉPARATION DU 23 MARS : GAGNER L'IMPLICATION DE L'ENSEMBLE DE NOS FORCES

Le 23 février s'est déroulée une rencontre à notre initiative pour préparer la journée d'action du 23 mars prochain, avec la CFDT ; FSU ; Solidaires et l'UNSA (excusé).

La CGC a refusé l'invitation : retrait de leur confédération pour l'action du 23 mars.

FO et la CFTC n'ont pas été invitées n'étant pas signataires de la déclaration nationale. Les organisations présentes, rappellent que toute organisation de salariés désirant s'y inscrire doit le faire sur le socle de la déclaration nationale.

### DÉCISIONS :

- 4 rassemblements et manifestations à 10 h 30 avec une prise de parole commune à 11 h à Brest, Morlaix, Quimper, Quimperlé.
- Pour gagner une large mobilisation, une déclaration des organisations syndicales appelant le 23 mars, sera distribuée en commun dans la semaine du 15 au 19 mars. C'est la Cgt qui élabore une trame à partir des réalités du département sur « Emploi - Salaires - Retraite ». Celle-ci sera transmise aux autres organisations pour être finalisée lors d'une nouvelle rencontre le 10 mars à 16 h.

L'implication de l'ensemble de nos forces (syndicats actifs et retraités avec leurs syndiqués) est indispensable pour gagner le plus largement possible des grèves à l'entreprise et la participation massive des salariés aux rassemblements, sur leur cahier de revendications.

## LES ATELIERS PROTEGES FOUENANTAIS : OBTENTION D'UNE PRIME DE VACANCES EQUIVALENTE A UN 13ÈME MOIS

Le syndicat C.G.T avec leur Comité d'entreprise ont obtenu de la Direction pour les années à venir une augmentation progressive de la prime de vacances équivalente à un mois de salaires supplémentaire soit :

- année 2010 : 63 % du salaire,
- année 2011 : 81 % du salaire,
- année 2012 : 100 % du salaire

Le versement s'effectuera en 2 fois sur l'année (juin et décembre) calculé sur le temps de présence dans l'entreprise . 3 nouvelles adhésions ont été réalisé depuis le début de l'année.

Vos brèves sont à faire parvenir à

l'UD cgt

2, pl E  
Mazé 29200  
Brest

0298443755

0298444965

ud29@cgt.fr

Tous les

« VITE LU  
VITE SU »

sont disponibles sur le site du Comité Régional :  
www.cgt-bretagne.fr



Adhésions: voir d'abord par chèque à l'ordre de :  
« l'Avenir Social - Solidarité Habitat »  
243, rue de Paris - 29200 BREST  
0298444965  
53514 Morlaix Cedex

Un reçu sera adressé à chaque donateur.

**AFOBAT : LA LUTTE POUR RÉINTÉGRER NOTRE CAMARADE SYNDIQUÉ NICOLAS CONTINUE**

Les salariés avec leur syndicat Cgt en mouvement depuis près d'un mois continu la lutte pour imposer la réintégration de notre camarade. La semaine dernière deux actions ont tenté de rendre raison à l'employeur. Mardi dernier, une conciliation devant les prud'hommes de Quimper s'est soldée par un échec, mais à la sortie de celle-ci l'employeur a proposé une rencontre avec les élus du personnel, la direction et les administrateurs le samedi 27 février à 9 h 30. Samedi matin, les élus ont participé à cette nouvelle rencontre avec un conciliateur sans qu'il y ait eu une rencontre physique entre les parties, du fait du dédain de la direction. Résultat, l'employeur admet que le licenciement pour faute grave n'est pas justifié et propose de requalifier celui-ci en licenciement pour cause réelle et sérieuse. Inacceptable pour la Cgt, qui avec le personnel réclame haut et fort la réintégration de Nicolas comme préalable à toute poursuite de discussion et appelle les salariés à une grève illimitée à compter du 2 mars.

**DOUX : VICTOIRE FINALE DE LA CGT APRÈS L'ÉPILOGUE PROCÉDURIER**

La Cgt Doux mène depuis plusieurs années une lutte pour faire reconnaître le paiement du temps de pause. Après plusieurs jugements, le 23 février la cour d'appel de Rennes a rendu un arrêt définissant précisément les pauses à prendre en compte et le tarif horaire. La rémunération prise en compte est celle du 4 juillet 2004 soit 7,893 € brut jusqu'à novembre 2008. Les pauses récupérées donnent droit aux congés payés afférents. Les montants pour les cinq salariés concernés par ce premier dossier qui en compte près de 1800 sont de l'ordre de 3000 € + 700 € au titre de l'article 700 de la procédure pénale par salarié.

**SYNDICAT CGT STER GOZ : DÉBRAYAGE**

Le syndicat Cgt Ster Goz, du groupe Jean Floc'h, spécialisé dans la découpe et le désossage de porc, a appelé les salariés à débrayer le 22 février de 6 h à 8 h. Près de 90 % des salariés de la production ont suivi le mouvement face à l'utilisation de l'employeur d'intérimaires Roumains. Pour la Cgt, « lors de la réunion du comité d'entreprise de janvier, la direction annonçait les services d'une société intérimaire basée en Roumanie à partir de la fin janvier. La société utilisatrice n'a aucune démarche administrative à effectuer, ni charges sociales à payer ». La raison invoquée : « Le taux d'absentéisme et l'accroissement de l'activité sur le site ». Il n'en est rien, estime la Cgt. Pour preuve, le responsable de production demande à certains salariés de prendre leur journée de congé, ou de RTT, voire d'avancer leur semaine de vacances. De plus, « l'activité sur quelques ateliers est en très forte baisse, voire en arrêt total de production. Par contre, d'autres intérimaires voient leur mission s'arrêter. »

**AGENDA DE QUINZAINE**

CE UD	2 MARS
JOURNEE DE LA FEMME	8 MARS

**UN PRINTEMPS DE LUTTES À LA POSTE**

Le changement de statut de LA POSTE voulu par la « droite » pour la privatiser est effectif au 1<sup>er</sup> mars. Les conséquences de cette casse du service public postal s'accroissent pour les postiers comme pour les municipalités et les usagers. 7900 suppressions d'emplois sont programmées pour 2010 dans la branche « courrier », dont 300 entre le FINISTERE et le MORBIHAN. Ce démantèlement du plus ancien de nos services publics et ce plan social d'ampleur demande la réaction de tous.

**ACTIONS DE NOS DEUX SYNDICATS :**

**FAPT 29 Nord :**

A PLOUIGNEAU, à POU DALMEZEAU, à PORSPODER, à LES-NEVEN ... les luttes se développent et s'organisent. Le 23 février à LANDERNEAU, 120 manifestants étaient présents pour exiger l'arrêt des restructurations à LA POSTE et l'ouverture de négociations sur les conditions de travail et de vie, et sur les effectifs indispensables pour assurer un service public postal de qualité sur tout le territoire. A PLOUIGNEAU, soutenus par la population, le Comité des Usagers, la municipalité, les facteurs sont en grève depuis 20 jours pour le maintien d'un vrai bureau de poste avec ses guichets et ses facteurs dans leur commune : une caisse de solidarité financière est ouverte. Devant l'intransigeance de LA POSTE et son refus de toute négociation sur le fond, l'UD CGT 29 a demandé au préfet de nommer un médiateur.



**FAPT 29 Sud :**

Face à l'ampleur du malaise dans les bureaux de poste, le syndicat CGT FAPT du 29Sud a décidé de faire des semaines de déploiement, au Courrier (facteurs) pour la semaine du 8 au 13 mars et à l'Enseigne (guichets des bureaux de poste) fin mars. Une dizaine de militants doivent aller à la rencontre des syndiqués, des personnels (visites de bureaux, réunions de secteur) avec deux objectifs :

- le renforcement
- la construction de cahiers revendicatifs, tout en proposant l'action contre le dictat patronal, et ses suppressions d'emplois.

Premier recul de la direction de la poste : la lutte paye ! La mobilisation des facteurs des bureaux de poste de Trégunc, Nevez et Pont Aven (refus de participer aux parodies de concertation, délégation de masse pour imposer leur cahier revendicatif,) a imposé un recul à la Poste : les 2 suppressions d'emplois programmées ne sont plus à l'ordre du jour. Reste le problème du projet de délocalisation des facteurs de Nevez et Pont Aven sur Trégunc. Le 5 mars doit se dérouler une nouvelle rencontre avec la direction. Pour préparer celle-ci, une assemblée générale est programmée pour le 4 mars 2010.